



Initiative populaire fédérale «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)»

Retrait

Par déclaration de retrait du 21 mars 2018, le comité d'initiative a informé la Chancellerie fédérale que l'initiative populaire fédérale du 1^{er} mars 2016 «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)» (FF 2016 1631) a été retirée par une décision prise à la majorité nécessaire des membres du comité d'initiative.

Les 25 membres fondateurs du comité d'initiative ont encore le droit de vote. 18 d'entre eux ont signé, dans le délai prescrit, la déclaration de retrait valable.

Vu cette déclaration de retrait valable, le Conseil fédéral renonce à soumettre l'initiative populaire fédérale «Pour la promotion des voies cyclables et des chemins et sentiers pédestres (initiative vélo)» au vote du peuple et des cantons. Le scrutin ne portera donc que sur le contre-projet de l'Assemblée fédérale du 13 mars 2018 (Arrêté fédéral concernant les voies cyclables et les chemins et sentiers pédestres, FF 2018 1461).

21 mars 2018

Chancellerie fédérale